

**Intervention de Christian Lajoux
Président des Entreprises du Médicament (Leem)**

**Les Entreprises du Médicament proposent aux Pouvoirs publics
de s'engager dans une vision ambitieuse et un partenariat à
cinq ans dans les sciences du vivant et l'économie de la santé**

**Construisons un quinquennat pour la Santé des Français !
« 5 chantiers, 5 actions pour les 5 ans à venir »**

La période électorale a mis en évidence les attentes prioritaires des Français en matière de santé mais aussi le risque de désindustrialisation du pays qui concerne également le Médicament et l'incontournable maîtrise des comptes sociaux.

Il est possible de trouver une « équation vertueuse », à condition de vouloir parier sur l'innovation, la recherche, l'économie de santé et de faire des entreprises les partenaires de la politique de santé. L'enjeu le plus important est de répondre aux besoins non satisfaits, des français et de l'ensemble des populations du monde, face aux risques sanitaires et aux maladies existantes.

C'est ce plan ambitieux du médicament en France, à partir de la France, que nous proposons aux pouvoirs publics au début de ce nouveau quinquennat.

1. NOUS VIVONS UN CHANGEMENT DE MODELE :

NOS ENTREPRISES SONT FACE A DES MUTATIONS COMPLEXES

Depuis les années 2000, le monde du médicament subit une crise de modèle qui engendre une crise de croissance problématique pour l'investissement dans le progrès thérapeutique alors que les besoins n'ont jamais été aussi criants.

I. Le processus d'invention du progrès thérapeutique se complexifie, entraînant un ralentissement de la productivité de la Recherche

- La mutation en cours de la recherche fondamentale touche aussi la recherche clinique.
- Les rendements sont décroissants au niveau du développement.
- La hausse des contraintes réglementaires vient autant du niveau international que national.
- La demande plus exigeante sur les données de sécurité dans l'évaluation du rapport bénéfice/risque, conduit parfois les entreprises à arrêter le développement de certains médicaments qui s'avéraient pourtant prometteurs.

- II. La régulation des dépenses collectives de santé se fait au détriment de la rémunération des entreprises et de leur capacité de recherche
- Les assureurs publics et privés se comportent vis-à-vis de notre industrie en acheteurs indifférents aux logiques économiques et stratégiques du progrès thérapeutique. C'est une tendance mondiale qui n'est pas durable.
 - Le progrès thérapeutique subit des pressions multiples à finalité plus économique que médicale : référentiels divers, incitation aux génériques, produits de deuxième intention... Il faudrait retrouver un équilibre.

2. NOUS SOUHAITONS CONSTRUIRE AVEC L'ETAT UNE DEMARCHE ET UN PARTENARIAT AMBITIEUX POUR LES CINQ ANS A VENIR.

Il y a 5 chantiers prioritaires.

Des prises de position lucides ont été exprimées pendant la campagne électorale sur le rôle positif de l'investissement dans la santé, notamment de la part du Chef de l'Etat.

« J'ai clairement indiqué à plusieurs reprises que les sciences du vivant devraient devenir une priorité de notre politique de recherche ... », « ... le secteur du médicament et de l'industrie pharmaceutique est à mes yeux une priorité. Il faut en effet en finir avec la pression fiscale croissante qui pèse sur cette industrie depuis tant d'années. », Nicolas Sarkozy, interview Pharmaceutiques, mai 2007.

I. Nous demandons que la ressource collective consacrée à la santé soit fixée au minimum à PIB + 2%, si on veut répondre aux besoins réels de santé

La réalisation des objectifs votés est aujourd'hui impossible s'ils sont fixés de façon irréaliste et s'il n'y a pas une maîtrise médicalisée réelle pour les appliquer. Concernant le médicament, nous considérons que sa croissance doit être en phase avec sa place dans la stratégie thérapeutique et notamment dans son rôle d'épargne d'autres soins ; il faut mettre en cohérence les indicateurs de régulation en chiffre d'affaires et en remboursements.

II. Nous proposons que ce partenariat avec l'Etat se concrétise rapidement dans des grands programmes de recherche public-privé

pour relever le défi des maladies de demain, particulièrement dans la lutte contre le vieillissement, qui constituent une de nos plus grandes menaces de santé publique. Nous voulons participer, sans plus tarder, à la mise en place du plan Alzheimer, lancé par le Président de la République, dans la lignée du plan Cancer.

III. Nous proposons que ce partenariat se matérialise dans l'encouragement au développement des capacités industrielles, particulièrement dans celles liées aux sciences du vivant et aux Biotechnologies

(financements publics, fiscalité adaptée, formations dans les régions, partenariats avec les pôles de compétitivité ...).

Cet objectif doit servir au développement de nos activités exportatrices. L'Industrie du Médicament contribue très positivement à la balance commerciale du pays (6,16 mds d'euros en 2006).

Il importe que nous puissions également accompagner le développement des pays émergents qui ont des besoins sanitaires considérables. Il est nécessaire d'alléger les contraintes administratives liées aux exportations et de contractualiser des liens avec les missions économiques, notamment en faveur des PME.

IV. Nous demandons une clarification de la gouvernance de santé qui institutionnalise le rôle de l'industrie dans toute la chaîne de décisions concernant le médicament

Ceci concerne les méthodes de décision et négociations de l'UNCAM. Ceci concerne la stabilité des règles du jeu sur le moyen terme. Le CEPS doit pouvoir jouer son rôle dévolu dans l'accord cadre qui est de veiller à cette concertation réelle en amont. Il ne faut plus qu'on oppose entre eux les acteurs de santé dans les choix collectifs.

V. Nous demandons un retour à une fiscalité de droit commun pour notre secteur, qui soit perceptible internationalement.

La suppression des taxations spécifiques (taxe exceptionnelle sur le CA, taxe sur la promotion, sur les ventes directes ...) doit être engagée dès 2007. Il faut revenir nettement sur la tendance passée à l'accumulation des prélèvements particuliers.

Ces 5 chantiers prioritaires peuvent constituer l'ordre du jour d'un Conseil Stratégique des Industries de Santé refondateur, avant la fin de l'année, sous la présidence du Premier ministre.

**3. L'INDUSTRIE A IDENTIFIE 5 LIGNES D'ACTION SUR LESQUELLES ELLE CONTINUERA DE S'ENGAGER.
NOUS VOULONS CONTRIBUER A UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DE LA SANTE A PARTIR DE LA FRANCE**

I. Nous voulons pousser plus loin l'intégration avec toutes les parties prenantes de la Recherche (Fondamentale, Clinique et Industrielle) pour faire de la France un grand pays des sciences du vivant et de la santé

- Le développement des études cliniques est primordial pour l'attractivité de la France et l'accès des patients au progrès thérapeutique. Le CeNGEPS*, récemment créé, va y contribuer. Nous avons accepté de financer ces centres de coordination car nous savons l'importance des études cliniques dans le processus de recherche.

Présentation du bilan économique 2006 des Entreprises du Médicament - 13 juin 2007

- Nous poursuivons, avec l'aide du Leem Recherche, les efforts collectifs pour renforcer les partenariats dans la transversalité de la recherche (Recherche Translationnelle) et nous voulons croire dans la nouvelle gouvernance de la recherche représentée par les pôles de compétitivités, l'ANR, l'INCa...

II. Nous proposons de participer à un plan collectif en faveur du bon usage du médicament avec tous les acteurs de santé

- Le Bon Usage du Médicament est un objectif de santé publique qui devrait donner lieu à des actions d'éducation collective ; nous sommes prêts à y participer dans notre sphère de responsabilité, dans le cadre de programmes grand public.
- Nous travaillons avec les associations de patients pour que de nouvelles relations se tissent dans le sens d'une amélioration de l'observance et du respect de leur rôle et de leur place dans le système de décision de la santé.

III. Nous assumons toute la responsabilité sociale des Entreprises du Médicament

- Nous poursuivons notre effort collectif pour la garantie de comportements éthiques, notamment à travers la modernisation et la qualité de l'information médicale en France, que l'encadrement excessif pénalise.
- Nous proposons de faire de la lutte contre la contrefaçon une des grandes questions en oeuvrant pour la criminaliser, en structurant nos rapports avec les autorités douanières et en dissuadant tous les achats illégaux par Internet.
- Nous rénovons, avec toute la filière du médicament, le processus de collecte et de destruction des médicaments usagés afin d'éviter les rejets dans l'environnement, d'inciter à trier les emballages et de rapporter aux pharmaciens les médicaments non consommés, de façon sûre et contrôlée.

IV. Plus que jamais, nous investissons dans une politique sociale prévisionnelle, qui doit anticiper et innover

- Nous développons une politique sociale active dans plusieurs domaines : prévoyance, dialogue social, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour accompagner la mutation en cours de nos entreprises ; en partenariat avec « SOS Racisme », nous luttons contre les discriminations à l'embauche à travers l'anonymisation des CV ; nous incitons à l'insertion des femmes de plus de 40 ans.
- Nous travaillons en collaboration renforcée avec les acteurs publics de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur pour adapter en continue l'offre de formation aux besoins futurs.
- Nous sommes conscients des implications de nos actions sur d'autres secteurs d'activité, en amont ou en aval, pour ne pas « déporter » nos contraintes à l'extérieur.

V. Nous voulons être le partenaire privilégié d'une diplomatie sanitaire en faveur des pays émergents

- La France a raison de vouloir faire de la Santé un axe de son action diplomatique en direction des pays en développement notamment par la mise en place de systèmes de couverture sociale. L'industrie apporte son expertise en termes de contrôle qualité, de processus industriels, de relations avec les ONG, pour être une plate-forme facilitatrice dans l'accès au médicament de qualité et aux systèmes de soins
- Nous proposons que notre dispositif de dons d'urgence, Tulipe, soit un des interlocuteurs privilégiés des Pouvoirs publics pour garantir des acheminements appropriés lorsque des situations exceptionnelles requièrent une intervention de solidarité
- Nous proposerons aux Pouvoirs publics que la négociation internationale sur la gestion des ressources génétiques au titre de la biodiversité rénove les termes du contrat en faveur des producteurs et de la conservation du patrimoine universel

**CE QUINQUENNAT PEUT ETRE ET DOIT ETRE UN QUINQUENNAT
POUR LA SANTE.**

Le CSIS que nous sollicitons doit servir à concrétiser cette ambition.

Nous assumons notre part de responsabilité et notre propre adaptation structurelle mais sans un cadre public performant et adapté, nous ne pourrions pas mener à bien nos ambitions pour le pays.

Voilà ce qui constitue pour nous la priorité car l'avenir de la santé ne peut se limiter à la gestion de l'Assurance Maladie. Celle-ci a un problème structurel qui est l'application effective de la maîtrise médicalisée. Mais le principal problème français réside dans la capacité que nous aurons à créer une dynamique de croissance du progrès thérapeutique avec l'aide d'un état stratège, associant tous les acteurs pour une économie de la santé bien comprise. Nous agissons en ce sens, mais nous ferons mieux avec les mesures que nous demandons.